

Assemblée Générale 2024

Madame, messieurs, bonsoir !

Je vous remercie de votre présence pour la trente-neuvième Assemblée Générale ordinaire du Model Air Club de l'Hérault. Lors de cette Assemblée :

Le rapport moral,

Le rapport financier présenté par le trésorier Patrice Valette

Election d'un membre du bureau pour remplacer Joseph Pargoire

Les questions diverses.

Et pour clore cette soirée le pot de l'amitié

Les effectifs pour 2024 se maintiennent, On a perdu 8 adhérents, L'érosion des licenciés au niveau fédéral est toujours d'actualité. Pour vous donner une idée, en 2016 26631 licenciés, en 2021 on est plus que 22156. L'exercice se termine avec 87 adhérents, 84 licenciés FFAM, 78 adultes dont 2 féminines, 9 cadets et juniors et 3 membres associés, toujours troisième club de la LAM Occitanie .

Pour 2024 l'association a reçu en dotation :

Mairie subvention de 500€, plus la valorisation de la mise à disposition des salles communales considérée comme une subvention en nature. Celle-ci a été estimée à 4187€, plus la mise à disposition du terrain d'évolution par un bail gratuit.

FFAM subvention pour 2024 qui correspond en réalité au bilan 2023 :107€.

Etant une année Olympique, les conseils d'administration de la FFAM, Ligue Occitanie, CDAM34 sont démissionnaires, d'où ces nouvelles élections.

La FFAM le nouveau Président pour 4 ans Henry Laurent .

La ligue Occitanie a un nouveau Président : Peyrichoux Christian .

Pour le CDAM34 le nouveau Président : Boyard Jean Claude

Pour le vol indoor : Le centre culturel de Villeneuve les Maguelone est mis à notre disposition tous les lundis de 19h30 à 22h30 . La section sur Pérols est toujours active.

Le responsable pour les activités indoor : Ferroul Alain, notre secrétaire. Les sessions se font au gymnase Latour, le deuxième samedi de chaque mois de 13h30 à 17h les dates sont les suivantes :

Samedi 11 /01/ 2025

“ 08 /02/ “

“ 08 /03/ “

“ 12 /04/ “

“ 10 /05/ “

“ 14 /06/ “

Pour l'écolage le club possède 3 avions école et leurs radios en double commande, les deux formateurs sont : Fabien Perez et Jean Marc Luby. J'invite les nouveaux

formés et même les anciens à s'inscrire dans les cessions de passage de brevets. Pour les moins de 18 ans "les ailes" . Je tiens à rappeler que les formateurs sont des bénévoles qui passent du temps et de l'argent pour les déplacements, réparation du matériel. Les sessions de vol se font en bonne entente entre le formateur et l'élève, en fonction de la météo et le bon état des avions.

Au nom de l'association je remercie la municipalité pour la mise à disposition d'un garage aux ateliers municipaux pour entreposer nos 2 tondeuses, nos 6 barnums, une débroussaille et tout notre matériel.

Il reste à la vente des casquettes avec le logo du MACH au prix de 12€. Se rapprocher de Dominique Gumez ou du trésorier Patrice Valette.

Pour 2025 la cotisation adulte passe à 90€ et celle de membre associé à 41€. Pour les jeunes et les encadrants elle ne bouge pas. Pourquoi cette augmentation ? elle fait suite à l'augmentation de la licence par la FFAM. La prise de licence se fait directement sur le site de la FFAM sur votre espace licencié. Pour les nouveaux ils vont sur le site de la FFAM . Il vous faudra le numéro d'exploitant européen d'UAS pour cela il faut s'enregistrer en tant qu'exploitant d'UAS sur le site Alpha Tango. Les licenciés qui ne pratiquent que le vol indoor ne sont pas concernés. Obligation d'être titulaire de la formation télé pilote dont la validité est de 5ans. Au delà, je vous invite à repasser la formation sur votre espace licencié, Sont concernés les pilotes de plus de 14 ans qui font voler des modèles de plus de 800g. Pour voler le premier janvier il faut que la licence soit active et être en possession de l'attestation de formation de télé pilote valide

Pour les modèles de plus de 800g ils doivent être enregistrés sur Alphetango avoir le numéro d'exploitant d'UAS plus le numéro d'enregistrement sur le modèle.

L'activité (aéromodélisme) sur la commune de Frontignan est toujours possible pour la pente sur le massif de la Gardiole au point GPS 43°28'29.5'' 00344'11.6' avec le numéro d'AIP 9734

Baptiste Colin bénéficiaire en 2023 du partenariat entre la FFAM et la FFVP pour passer son brevet de pilote de planeurs avec l'AERO club de Sologne a obtenu en 2024 son diplôme bravo .

Ci dessous quelques rappels comme à chaque AG .

Pour la sécurité des adhérents lors des vols sur la plate-forme du MACH je vous invite à lire le règlement .

Pour éviter des incidents où accidents les chiens doivent être tenus en laisse sur la plateforme .

Lors des vols les pilotes se regroupent sur les emplacements carré pilotes qui sont tracés au sol en bord des pistes. Les pilotes des voilures tournantes se placent au bout de la piste qui n'est pas occupée par les pilotes des avions et si possible éviter de mélanger les deux activités lors des vols .

Nos installations sont strictement réservées à l'aéromodélisme de loisir et Competition. Toute forme de professionnalisme dans un but lucratif est proscrit .

Rétrospective de la vie du club en 2024

Le week-end du 24 et 25 février nous étions au Salon de la Maquette et du Modèle Réduit à Palavas .

Le samedi 25 mai une journée de passage de brevets et de QPDD a été organisée : 21 brevets A plus un brevet B avion et planeur ont été obtenus le matin . L'après midi 16 QPDD réussis . Bravo à vous tous de vous être mobilisés pour ces sessions qui ne sont jamais faciles lorsque l'on est jugé. Je remercie les 2 juges : Boyard Jean Claude et Rédo Jean Pierre Président de Sauvian. Le repas a été tiré du sac et l'apéro offert par le club.

Le dimanche 23 juin nous nous sommes retrouvés pour la fête du club autour d'une rouille du traiteur Joseph Amiral, nous étions quarante cinq . La météo clémente a permis aux pilotes d'effectuer un maximum de vols .

Le samedi 31 Aout le MACH a participé à la Fête des Associations de Villeneuve les Maguelone .

le samedi 7 participation à la Fête des Associations de Pérols. Merci aux adhérents qui se sont mobilisés pour tenir notre stand lors de ces 2 jours .

Le dimanche 8 septembre la journée GPR Luc Cazals suite à de mauvaises conditions météo a du être annulée.

Le weekend des 28 et 29 septembre le MACH a participé à la fête de l'aviation, avec le soutien logistique et financier du CDAM34. Je voudrai remercier tout particulièrement Jean Claude BOYARD son président. Malheureusement le premier jour une météo exécrable n'a pas facilité les vols d'initiation ni les vols de présentation des modèles des adhérents du club. On a pu sauver en partie la journée grâce aux simulateurs de Bernard Brun installés sous les barnums. Avec Fabien Perez et le bureau on avait décidé d'intégrer la JIR du dimanche dans la fête de l'aviation. Pas mal de personnes sont venus voir évoluer les planeurs puisque pour une fois la météo fut clémente .

Voici le calendrier des dates des journées pour 2025.

Week-end des 1&2 mars participation au salon de Palavas .

Dimanche 30 mars JIR

Dimanche 27 avril JIR

Samedi 17 mai au matin entretien terrain .

Dimanche 29 juin fête du club avec la paella participation de 10€ gratuit pour les enfants jusqu'à 12 ans

Samedi 30 août Fête des Associations à Villeneuve

Samedi 6 septembre Fête des Associations à Pérols

Dimanche 14 septembre journée GPR Luc Cazal inscription si possible avec une participation de 10€.

Dimanche 28 une JPO (journée portes ouvertes) sera organisée en partenariat avec le CDAM34 pour la promotion de l'aéromodélisme auprès du grand public sur notre terrain .

Pour finir merci à tous et à toutes qui oeuvraient pour le bon fonctionnement de notre club . L'activité sur nos installations doit se faire dans la bonne humeur et la convivialité qui sont les 2 piliers de notre association. La parole est à notre trésorier Patrice Valette qui va vous présenter le rapport financier .

Les membres du comité directeur du MACH vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année à vous et à votre famille.